

**Membres de droit présents :**

Les enseignants : Mmes CÉRISÈRE, FAVENNEC, GRÉGOIRE, HUBERT, LERO-TROUBET, LORENZO, PARRAGA, QUINTERNET, ROGET, VÉLOT-LEROU et MM. DAMON, DEMARTY, MICHEAU, SERVANT, MIDROIT

La Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) : Mme VALET

L'adjointe au Maire en charge de l'Éducation et de l'Enfance : Mme LAVAYSSIÈRE

Le responsable des sites scolaires : M. BARRUÉ

Les parents d'élèves : Mmes BOZEC, CARRERE, DA SILVA, FURLAN, JEAN-BAPTISTE, LANCHON, LARVOR, LHERMITTE, MICHEL, OUIAZEM, SALGUES et MM. AMELOT, LAUTIER, ROLET.

**Membres de droit excusés :**

Mme KHORSI, Inspectrice de l'Éducation Nationale

M. ESCOULA, Maire de Plaisance du Touch.

Mme GAROT, enseignante

Mmes DA SILVA, JEAN-BAPTISTE et SALGUES, parents d'élèves

**Membres invités :**

La responsable de l'ALAE : Mme MYCON.

Président de séance : M. MIDROIT

Secrétaire de séance : M. MIDROIT

Ouverture de la séance : 18h

**1) Les attributions du conseil d'école :**

Lecture de l'article D411-2 du code de l'Éducation qui présente les compétences du conseil d'école.

**2) La rentrée**

Lors de la rentrée, du matériel avait disparu dans plusieurs classes, les enseignants demandent les moyens de stocker de façon sécurisée leur matériel pendant le nettoyage d'été.

Un devis pour un rangement dans le hall d'entrée afin de stocker le matériel E.P.S avait été réalisé, pourquoi n'a-t-il pas été finalisé ?

Un permis pour réaliser des travaux de modification à la cantine pendant les vacances d'été, est en train d'être déposé, les travaux pour le rangement seront faits également. Il peut être envisagé de prévoir des armoires qui peuvent se verrouiller dans les classes.

**Les effectifs :** En ce moment, dans l'école, il y a 345 élèves répartis de la façon suivante :

- 3 classes de CP de 22, 23 et 24 élèves,
- 3 classes de CE1 de 23, 24 et 23 élèves,
- 2 classes de CE2 de 26 et 27 élèves,
- 1 classe de CE2/CM2 avec 14 CE2 et 7 CM2,
- 3 classes de CM1 de 28, 29 et 28 élèves,
- 2 classes de CM2 de 23 et 24 élèves.

## **Le résultat des élections de parents d'élèves :**

Sur 561 électeurs inscrits, il y a eu 239 votants.

4 bulletins nuls ou blancs, donc un suffrage exprimé de 235.

La FCPE a obtenu 102 votes (6 sièges) et ALPE a obtenu 133 votes (8 sièges).

La liste des parents d'élèves élus est affichée devant l'école.

Des élections de délégués ont eu lieu en même temps dans chaque classe. Des parlements par cycle vont avoir lieu pour remettre au clair les règles dans la cour en partenariat avec l'ALAE.

## **3) Le règlement intérieur de l'école :**

Après des modifications, le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

## **4) Les rythmes scolaires**

Depuis un décret du 27 juin 2017, la commune ou le conseil d'école intéressé par la semaine de 4 jours peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Une concertation organisée par les parents d'élèves sur ce sujet doit avoir lieu. Les enseignants demandent que ce même type de concertation se fasse au niveau des enseignants de la commune. La Mairie a besoin de deux heures quinze pour la pause méridienne.

## **5) Bilan financier de la coopérative scolaire**

Présentation du bilan financier par Mme CÉRISÈRE, mandatrice de la coopérative scolaire. Les enseignants remercient la fédération et l'association de parents d'élèves pour les dons reversés à la coopérative.

## **6) Les projets de l'école**

Présentation du projet d'école.

Les autres projets :

Un blog d'école va être mis en place et plusieurs classes vont y participer.

Un projet de chorale concernant toutes les classes.

Les **CP** ont un projet de potager avec les **CE2/CM1**. Un travail spécifique sur la liaison **GS/CP** est effectué.

Deux classes de **CE1** ont un projet de classes transplantées (3 jours et 2 nuits). Participation à un rallye vélo et au rallye piéton.

Les **CE2** participent au prix des Incorruptibles et au projet potager.

Les **CM1** participeront au rallye vélo et au rallye piéton, ainsi qu'au projet de potager et ils sont inscrits à foot à l'école.

Les 3 **CM1** ont un projet de classes transplantées (3 jours, 2 nuits).

La BPDJ intervient auprès des **CM2** quant à l'utilisation d'internet. Liaison avec le collège. Projet de classes transplantées (3 jours et 2 nuits).

Plusieurs actions vont se mettre en place pour diminuer le coût des classes transplantées. Les enseignants demandent le soutien de la Mairie et des parents d'élèves. Ces derniers proposent d'effectuer une vente de sapins.

## **7) Sécurité de l'école**

### **→ exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)**

Dans l'année scolaire, l'école est tenue d'effectuer 2 exercices incendie et 2 exercices PPMS dont un portant sur une situation d'attentat-intrusion.

Un exercice incendie a eu lieu le mardi 26 septembre à 10h15.

Toutes les classes sont sorties vers les zones de regroupement. Il a été constaté que les enseignants n'avaient pas de clé pour évacuer les élèves en dehors de l'enceinte scolaire et une demande dans ce sens a été effectuée auprès de la Mairie.

Présentation du PPMS.

Le signal existant se trouve dans le bureau du directeur et, en cas d'intrusion, chaque adulte doit être en mesure de donner l'alerte, or ce n'est pas le cas. L'école a donc demandé que chaque enseignant soit équipé d'un sifflet en attendant que la législation décide d'un signal spécifique. Une demande dans ce sens a été effectuée auprès de la Mairie. Des molettes intérieures de verrouillage doivent être installées dans chaque classe.

### **→ Travaux envisagés**

Le réfectoire va être agrandi, un sas pour les produits sera créé et la zone de cuisson sera fermée.

Il est aussi prévu la réhausse de la clôture, un éclairage sous le porche et la mise en place d'un visiophone devant l'école.

## **8) Les projets de l'ALAE**

Présentation des projets.

L'ALAE participe cette année au Téléthon et rappelle, comme il est indiqué dans le règlement de l'école que les élèves inscrits à l'ALAE ne peuvent être récupérés avant 16h40.

**Le point concernant les AVS et les volontaires du service civique sera abordé lors du prochain conseil d'école. La séance est levée à 20h30.**

Lors du prochain conseil, qui aura lieu le jeudi 15 mars, les parents souhaiteraient aborder les thèmes de la discrimination/harcèlement et de la cantine. L'école les encourage à se rapprocher en amont de la mairie, afin que celle-ci puisse apporter des réponses à leurs questions lors du prochain conseil.

Le président de séance

M. MIDROIT



Le secrétaire de séance

M. MIDROIT

